

Département du Gard  
Arrondissement de Nîmes  
Ville de Bagnols-sur-Cèze

**Délibération du Conseil municipal n° 2024-06-104**

**Séance du 26 juin 2024**

**Objet : Avenant conventions d'objectifs 2024 des associations du contrat de ville pour les actions de « Quartiers d'été 2024 »**

Nombres d'élus total : 33		
présents	ayant donné procuration	absents
25	7	1

VOTE Unanimité	Contre : 0
	Abstention : 0

L'an deux mille vingt-quatre, le 26 juin à 18 heures, le Conseil municipal de cette Commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, à la salle multiculturelle - rue Racine, sous la Présidence de Monsieur Jean-Yves **CHAPELET**, Maire.

La convocation et l'ordre du jour ont été transmis le 17 juin 2024

**Conseillers municipaux présents :** Jean-Yves **CHAPELET**, Maxime **COUSTON**, Michèle **FOND-THURIAL**, Michel **CEGIELSKI**, Christine **MUCCIO**, Jennifer **OBID**, Jean Christian **REY**, Monique **GRAZIANO-BAYLE**, Philippe **BERTHOMIEU**, Justine **ROUQUAIROL**, Laurence **SALINAS-MARTINEZ**, Christian **SUAU**, Carine **BOISSEL**, Raymond **MASSE**, Nicole **SAGE**, Ali **OUATIZERGA**, Michel **SELLENS**, Françoise **SERVOL**, Jean-Louis **MORELLI**, Léopoldina **MARQUES-ROUX**, Bernard **NASS**, Thierry **VINCENT**, Guillaume **SANCHEZ**, Jérôme **JACKEL**, Olivier **WIRY**

**Conseillers municipaux absents ayant donné procuration :** Christian **BAUME** procuration à M.GRAZIANO-BAYLE, Sandrine **ANGLEZAN** procuration à M.FOND-THURIAL, Mourad **ABADLI** procuration à M.CEGIELSKI, Sylvain **HILLE** procuration à A.OUATIZERGA, Marilyne **FOURNIER** procuration à C.MUCCIO, Claude **ROUX** procuration à J-Y CHAPELET, Pascale **BORDES** procuration à B.NASS

**Conseillers municipaux absents :** Catherine **HERBET**

**Secrétaire de séance :** Christine **MUCCIO**



**Objet : Avenant conventions d'objectifs 2024 des associations du contrat de ville pour les actions de « Quartiers d'été 2024 »**

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,

Vu la loi n°2014-173 du 21 février 2014 de programmation pour la ville et la cohésion urbaine,

Vu le décret n°2023-1314 du 28 décembre 2023 fixant la liste des quartiers prioritaires de la politique de la ville dans les départements métropolitains, identifiant le quartier prioritaire des «Escanoux-Coronelle-Citadelle-Vigan-Braquet» pour la commune de Bagnols-sur-Cèze,

Vu l'appel à projet « Quartiers d'été 2024 » lancé par la Préfecture du Gard qui vise à « permettre aux habitants de bénéficier de moments de loisirs et de partage durant la période estivale, alors que chaque année, un enfant sur quatre ne peut pas partir en vacances. »,

Vu la délibération n°2024-04-47 du Conseil municipal du 2 avril 2024 permettant la signature de conventions d'objectifs pour 2024 avec des associations dans le cadre de la programmation 2024 du contrat de ville,

Considérant que les avenants aux conventions d'objectifs 2024 suivants sont proposés pour réaliser des actions supplémentaires pendant l'été :

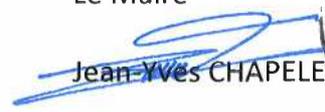
- à l'UFOLEP pour les animations socio sportives multisports,
- à SPORT LOISIR CULTURE pour l'action « Bagnols été sport » avec des jeux sportifs autour du foot,
- à NEE AU VENT pour une représentation clownesque « sur les traces de Marianne ».

Considérant que cette question a été présentée à la Commission travaux, aménagement urbain, environnement et cadre de vie du 12 juin 2024,

**Le conseil municipal décide à l'unanimité :**

- d'attribuer les subventions aux associations suivantes :
  - 500€ à l'UFOLEP pour les animations socio sportives multisports,
  - 500€ à SPORT LOISIR CULTURE pour l'action « Bagnols été sport » avec des jeux sportifs autour du foot,
  - 1 000 € à NEE AU VENT pour une représentation clownesque « sur les traces de Marianne »,
- d'autoriser Monsieur le Maire ou son représentant à signer les avenants aux conventions d'objectifs du contrat de ville 2024 votées en Conseil municipal du 2 avril 2024 (ci-annexés).

Le Maire

  
Jean-Yves CHAPELET

